

Département

Des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de SAINT MARSAL

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le

ID : 066-216601831-20260203-2026_08-DE



Membres du C.M.

En exercice : 6

Présents : 6

Suffrages exprimés : 6

Séance du 03 février 2026

Date de la convocation :
27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le trois février à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, CHANTREL Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé :

M. BONNEFOY Daniel a été nommé secrétaire de la séance.

Délibération n°2026-08 :
Tarifs 2026 de la régie
Camping

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 29 décembre 2015 mettant à jour les tarifs pour l'année 2016 et il convient de mettre à jour les différents tarifs des encaissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :
des tarifs suivants applicables au 04 février 2026 :

→ Emplacement aire de camping-car :	4,00 € / jour
→ Utilisation des douches :	1,00 €
→ Réservation petite salle des Fêtes	25,00 € / jour
→ Réservation salle Hangar	50,00 € / jour
→ Photocopie	0,15 € / page

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture

Le Maire

Guy METIVIER

